Dernière Heure

Les troubles de Constantine

Constantine, 6 mai. — Le nouveau Conseil municipal de Constantine a cru devoir adresser au ministre de l'intérieur une dépêche dans laquelle il proteste contre les bruits et les affirmations mensongères ayant cours dans la presse au sujet des troubles de Constantine.

La dépêche ajoute que la ville est tout à fait calme et que si quelque effervescence se produit le jour des élections il n'y eut aucun acte pouvant de prétendre. Si des rixes sans importance eurent lieu, elles furent provoquées par l'attitude des inspecteurs et des courtiers électoraux.

Le télégramme ajoute que grâce aux mesures prises par le préfet, M. Rouvier, le calme fut parfaitement rétabli. Les signataires se défendent d'être des marchistes ou des collectivistes. Ils ont été élus sur un programme républicain sans épithète, sur un programme d'honnêteté politique conforme au vote de la Chambre des députés et sur le programme du parti français du département de Constantine qui veut l'arrêtage à l'administration juive et étrangère.

La dépêche termine en demandant au président municipal d'accord avec les signataires pour protester contre les bruits répandus et exprimer sa reconnaissance au préfet, qui sut empêcher de graves désordres.

Incendie dans un bal

Madrid, 6 avril. — Pendant un bal à Alsono, province de Huelva, un incendie dû à la malveillance a éclaté.

Six personnes ont été tuées ; il y a en outre plusieurs blessés.

L'auteur de cet incendie a été arrêté.

CONDAMNATION A MORT

Caen, 6 mai. — La cour d'assises du Calvados vient de condamner à mort le nommé Augustin Morin, âgé de 27 ans, homme d'équipe au chemin de fer de l'Ouest qui, à Courtame-la-Meurdrac, avait tiré quatre coups de revolver sur son père après l'attendre. L'exécution aura lieu à Caen.

Conseil supérieur de l'Instruction publique

Paris, 6 mai. — Voici le résultat du scrutin pour l'élection au conseil supérieur de l'instruction publique. Ont été élus :

MM. Jules Simon, Girard, Faye, Lecomte, Debarbole, Bavaison, Gréard, Gillet, Ceron, Parin, Bechelot, Milne-Edwards, Bruston, Pitre, Brouardel, Planchon, Darboux, Bichat, Gaston Boissier, Brande, de Rosier, Schœller, Mercadier, Thomas, Lutlens, Puquet, Dudaut, Clérin, Pernet, Charpentier, Chalamel Aniquet, Mangin, Figuault, Lomme, Mlle Lafroy, MM. Comte, Devignat et Joli.

Le deuxième tour de scrutin pour les facultés de droit, les facultés des lettres, les colléges (licences ès-lettres et ès-sciences, enseignement primaire (? délégués) est fixé à vendredi prochain. Le dépouillement est fixé au 30 mai.

Les journaux de ce matin

Paris, 7 mai. — Du Figaro :

Il est bien évident que le nombre et la qualité des sincérustes dont nous parlions hier ne nous aide en rien à faire figure dans le monde. La réforme de nos administrations satisferait donc tous les gens de bon sens qui penseront avec nous qu'on pourrait avoir moitié moins d'employés, les payer davantage et exiger d'eux dix fois plus de travail ce qui ne les fatiguera pas encore beaucoup.

Ceux des jeunes gens qui entrent dans la vie par cette réforme peut-être, en seront quitte pour apprendre des langues étrangères ou aller chercher fortune dans nos colonies où l'on manque d'hommes de bonne volonté. Le cabinet Méline réussira-t-il à mener à bien cette grosse besogne, Nous l'ignorons, mais c'est déjà bien courageux à lui d'essayer.

Du Radical :

Nous avons eu ces jours derniers un avant-goût de ce que le Sénat actuel réserve à toute proposition quelconque de révision alors que la suppression du Sénat n'était pas en cause. On a pu une quarantaine de voix seulement se prononcer pour la prise en considération et cependant chacun sait que la prise en considération n'engage à rien.

Ce n'est donc pas sur le Sénat tel qu'il est qu'il faut compter, mais sur le Sénat tel qu'on peut le faire, si l'opinion s'en mêle, si l'on indique aux électeurs un but précis à atteindre, à poursuivre avec persévérance.

VARIÉTÉS

ADIEU SUPRÊME

I

Il vient d'être frappé.

Debout, le regard fixe, les lèvres contractées, il se tient immobile, et sur son front plisse passe un nuage sombre.

Un sien ami, — vieil ami d'enfance, confidèle qui ne l'a jamais quitté, — est mort hier. De tous ceux qu'il avait eus, c'était le dernier qui lui restait, et ce n'est pas sans une émotion poignante qu'il a vu s'éteindre ce cordial compagnon de ses premières peines et des premières joies.

Quand deux esprits ont longtemps vécu comme un, quel déchirement que la séparation !

Sous ce coup violent, qui le plonge dans la solitude absolue, une tristesse l'envahit, profonde... et en même temps courageuse.

— C'est la loi, dit-il sans phrase : il faut bien qu'un perte ; mais ce départ a en terrasse pas moins celui qui reste. »

Il est triste, en effet, terrassé.

En dedans, au fond de lui, le chagrin le ronge. Et pourtant, au milieu de ces broiements qui le feraient fléchir, il y a des faiblesses qu'il désapprouve.

Intense est la douleur qui l'étreint ; mais, de cette douleur, n'attendez pas qu'il donne une expression vulgaire. L'âpre deuil qui s'étend dans tout son être n'a rien de commun avec les manifestations dolentes, et ce n'est point en larmes banales que ce spartiate de l'amitié va se répandre.

Des larmes des yeux il ne s'inquiète ni n'en cure, en son cœur il en tombe de plus comprimées et de plus brûlantes, et ce sont celles-là, ces larmes intérieures, ces larmes de feu, dont il commence à se rapiéter.

II

On a sonné le service.

Importuné, tandis même, l'attiget s'éloigne des groupes dont il s'était momentanément approché.

Il regagne sa demeure.

Pendant qu'il marche, le cerveau vague et lourd comme en un rêve.

Il rentre dans cette chambre où, si souvent, avec le cher défunt, il a goûtée de bonnes heures ; où ensemble ils ont vécu, étudié, causé, ri et musiqué, ri et divagué parfois ; où surtout ils ont, en maints dîner de vrais artistes, interprété délicatement les chefs-d'œuvres des maîtres.

Un certain temps s'est écoulé depuis ces heures heureuses. Le mal avait cloué l'ami dans son lit, et les soins à donner, — ces dialogues d'harmonie qui ranoulent les âmes et font des instruments des instruments.

Calme, sans hésitation, l'ami se tourne vers un des anges de la pièce, il s'y dirige d'un pas qui ne tremble pas.

Après quelques secondes de vol, il étend le bras et saisit le violoncelle, qu'on avait, muet, oubliant dans un coin ses qualitésses et charmantes paroles.

Serait-ce juste le temps de le faire parler ?

L'ami sort de son enveloppe et le contemple d'un œil amoureux et extatique.

Il prend l'archet ; de quelques touches sûres interroge les cordes, et, ayant jugé de leur état, les monte ou les descend pour les mettre au diapason.

Le Cavalli dit. Il reste absorbé comme s'il écoutait le silence.

Puis, il l'écoute.

Que n'entend-il pas, alors !

En ses mémoires tous les feuillets fermés se couvrent, toutes les images effacées reraissent, tous les beaux chants remontent, les assistanes intimes et mélodieux concerts que le cher disparu ; en une minute il revoyait les airs que, jadis, les vibrations savantes lui ont si sympathiquement chantés.

Mais soudain l'idée lui revient le son devoir, devoir affectueux qu'il est sévèrement imposé : il ne s'attarde plus au souvenir, il se ressaisit, promptement, Pénétré, ils s'assure de la rectitude de son jeu... et attend.

Qu'attend-il ?

Voici.

III

Il ouvre la fenêtre basse et il se laisse voir tout entier. La, sérieux, contem, dans le recueillement du solitaire..

Rien encore, pas de mouvement.

Mais, en lui, pas le moindre signe d'impatience. — Dans sa sombre tranquillité, dans son amère et tenace résolution, à jeme penché, il commence d'attendre.

Tout à coup avançant la tête, il se penche davantage. Il sonde l'air, à travers un murmure particulier, il perçoit un chant lointain. Des voix se distinguent, qui psalmodient...

C'est le cortège qui s'avance.

Les voix deviennent plus fortes. On peut suivre les versets, à la monotonie impressionnante, que la liturgie répand sur les corps si long du trajet funèbre. Versets et réponses se mêlent aux bruits sourds des pas... La foule processionnelle, lente et mesurée, va bientôt passer.

C'est le moment voulu.

L'ami s'assied. Entre ses jambes il assujettit son violoncelle, se consolide sur sa chaise, et apprête sa main droite armée de l'archet.

Le convoi est à point. La tête en arrive à la ligne de la fenêtre...

Un l'aperçoit.

Aussitôt, pris d'un frisson superbe, le stoïque attristé s'affermit, et d'un coup vaillant attaque le morceau :

— « A toi, cher ami ! » s'écrie-t-il.

IV

Et, avec une expression magistrale, le virtuose s'adresse à celui qui partdes sons brefs commencement à naître, puis graves, s'élèvent, larges, pleins, se soutenant, se multiplient, — flots du ruisseau qui d'abord est mince de sa source, et rapidement grandit, jusqu'à devenir fleuve.

L'artiste enflammé ne s'arrête plus. L'archet marche, marche, jetant toute les tristesses, éxoquant cuisamment les plus touchants souvenirs, et déborsant d'amitié et de fièvre dans son éloquence d'impétue.

Oh ! comme on sent que ces sons ne sortent pas seulement du violoncelle ! Elles ont une âme, elles vivent, elle se plaignent, et c'est le cœur de l'ami qui se fond dans ces lamentations, généreusement pleurées par le fraternel instrument...

. . . . . .

— Jone cher survivant, déchire les sanglots, tes cris, dans la navrante mesure de ton musical discours, exhale tes regrets, atténue le désespoir qui t'étreint... Appele tes frères... Envole-toi, pour la retrouver, dans les régions consolantes de l'infini !...

Ce lent *Miserere*, imitation de Verdi dans le *Trouvère*. La main est ferme, mais le cœur tremble. Cela nous dit l'immensité de la douleur, et combien elle sera durable.

. . . . . .

— Et toi, cher défunt, si affectionné, pourtais ta route, passe ; gagne l'étoile demeure où se termine obscurément l'étape indéchiffrable d'ici bas... Tu as enlevé par un cœur aussi original que sincère. — Délivré de ses luttes, va repose sous les fleurs, sûr d'avoir au moins un des tiens en qui s'éternisera ta mémoire !...

Va !... tu n'es pas le plus à plaindre.

V

Quand le cortège est défilé, le violoncelle te tut.

Voilà comment l'ami assiste au convoi de son ami.

F. FERTUSULT.

Chronique électorale

LILLE

La nouvelle liste du "Réveil"

Le *Réveil du Nord* a publié hier matin la nouvelle liste de ses candidats.

Vingt-cinq candidats de la liste collectiviste demeurent au second tour : MM. Chesquière, *Dupied*, Facon, Bergot, *Lesaffre*, *Poulet*, Delory, Alavoine, Beaurepaire, Bégbin, Cornaître, Cousement, Delcelle, Dupancheel, Frey, Fressin, Gilbert, Goudin, Hannotin, Legros, Lemesre-Nieuviarts, Payelle, Picavez, Base et Samson.

Onze candidats de la liste des cercles figurent à côté des vingt-cinq collectivistes. Ce sont MM. le colonel Sever, député de lille, président d'honneur des anciens combattants ; Vaillant, ancien conseiller municipal, ancien administrateur du bureau de bienfaisant ; L. Clément, président du cercle radical-socialiste ; Charles Debierre, ancien chirurgien-major, professeur à la faculté de médecine ; Charles Debourg, membre de la chambre syndicale des bouchers ; Derasse, commerçant, mécanicien en retraite ; Godfroy, commerçant ; Lepaire, négociant, président des sociétés scolaires de Wazemmes, vice-président d'honneur des sociétés scolaires de Saint-Sauveur ; Longuet, président du cercle républicain d'avant-garde ; Sars-Dame, médecin en médecine ; Adolphe Werquin, avocat.

De ces onze candidats, neuf, c'est-à-dire MM. Sever, Vaillant, Clément, Débierre, Debourg, Derasse, Legaire, Longuet, Sars-Dame, Werquin, figurent sur la liste des cercles ; il y a deux nouveaux, MM. Godfroy et Adolphe Werquin.

On nous communique les documents suivants :

DÉCLARATION DU Comité de l'Union républicaine lilloise

ÉLECTEURS,

Le *Comité de l'Union républicaine lilloise*, En présence du succès obtenu au premier tour par nos candidats,

Déclare continuer énergiquement la lutte avec toutes les forces sociales unies dans une commune pensée ;

Et, devant le péril collectiviste, fait appel à l'intégrité de la ville de Lille et ceux du pays égalitaire.

Dubar, président.

Brasset Jules, marchand de fer, adjoint au maire de Lille — Carpentier Paul, avocat — Catel Baptiste, ancien maire — Cornaître Hurt, avocat, conseiller d'arrondissement — Delgrue-Hendricks A., filateur — Debonnet Jules, fabricant de toiles — Desurmont Gustave, ancien brasseur, ancien conseiller municipal.

Dubar Alfred, fabricant de toiles, teinturier, confectionneur — Duponchelle Ferdinand, ouvrier typographe, secrétaire de la Société typographique Lilloise — Fauchille Edmond, vice-président de la Chambre de Commerce, président du Comité linier — Fougères Gustave, professeur à la Faculté des Lettres — Lemaire Emile, ancien président de la République du Commerce.

Gobert Léon, publicistes — Gossart Albert, constructeur-mécanicien, ingénieur des arts et manufactures — Kerleux J.-B., chef de train retraité de la Compagnie du Nord, décoré de la médaille militaire — *Kolb (Julien), administrateur des Manufactures de* produits chimiques du Nord, conseiller sortant — Lemoine Léon, adjoint à la Faculté de droit, conseiller sortant — Langlais Henri, publicistes.

Lauvrège Marcel, entrepreneur — Leclercq Fernand, avocat, ancien conseiller — Prévoteux Lemaire Georges, docteur en médecine — Meurisse ancien brasseur, adjoint au maire de Lille — Orignac Emile, avocat, conseiller général, conseiller sortant — Ruez Emile, négociant, licencié en droit.

Roger Charles, ancien négociant, conseiller général — Saint-Leger Georges, filateur et fabricant de fils à coudre — Scalbert Alfred, banquier, ancien juge au tribunal de commerce — Serlin Emile, négociant, conseiller général — Vandame Georges, brasseur, conseiller général — Verly Hippolyte, bonnet de laine, conseiller sortant — Vallelle Paul, constructeur-chaudronnier.

DÉCLARATION des Candidats républicains progressistes

Monsieur le président
de l'*Union républicaine lilloise*.

Vous nous demander de nous joindre à vous pour répouser l'assaut des collectivistes au scrutin de ballottage du 13 courant.

Séparés sur bien des points, nous pouvons nous unir aujourd'hui dans une action commune avec ceux qui veulent maintenir le respect de la propriété, source de la liberté.

Nous estimons que chacun doit apporter à la *défense de ces idées toutes les forces dont il* dispose.

Nous adhérons par devoir à la cause de la défense sociale.

C'est clair et c'est net.

Les électeurs ne s'y méprendront pas.

Il faut aujourd'hui que chacun s'exprime nettement et clairement.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de *nos sentiments les plus distingués*.

Les candidats républicains progressistes :

Brackers-d'Hugo, avocat, conseiller sortant ; Barez, négociant, conseiller sortant ; Brassard, marchand de fers, adjoint au maire ; Desurmont-Schneider, ancien brasseur, ancien conseiller municipal.

Fougères, professeur à la Faculté des lettres ; *Lacour, professeur à la Faculté de droit* ; Meurisse, ancien négociant, adjoint au maire ; Orignac, avocat, conseiller général, conseiller sortant.

Daukerque. — L'enlèvement est faite entre républicains et socialistes de sorte que le succès est certain pour dimanche. Les réactionnaires qui cherchaient à empêcher l'union des républicains de toutes nuances sont dans une fureur indicible.

Les élections municipales

RÉSULTATS (suite)

Arrondissement de Lille

Mouvaux. — Tous les candidats de la liste républicaine, élus au scrutin du 3 mai dernier viennent d'adresser les remerciements suivants aux électeurs :

Chers Concitoyens,

Nous accomplissons un devoir bien agréable en vous adressant nos chaleureux remerciments pour l'immense majorité que vous nous avez accordée dimanche dernier.

Grâce à votre bon sens et à votre esprit d'union, la réaction vaincue, terrassée, fait place à la République.

Honneur à vous !

Nous répondrons à votre confiance en remplissant intégralement nos engagements.

Vive la République !

Victor Vincent, Carlier Louis, Doisié Six, Pierre Lorichet, Henri Miller, Florimond Sarmont, Edouard Lefebvre, Jules Picavet, Jules Delemarre, Désiré Montagne, Désiré Duhem, Adolphe Demeyer, Alphonse Renaud, Paul Lebrun, Auguste Lecroart, Amédée Demilder, Jules Deuche, Paul Dulaurent, Paul Delabaye, Isidore Arnold, Alfred Moreau, Alphonse Derain, Henri Clarisse.

Sainghin-en-Weppes. — Voici par ordre décroissant les résultats des élections municipales de cette commune.

Inscrits 794 — Votants 696 — Majorité absolue 348.

Liste des candidats républicains :

1. Pierreuse François, maire, 564 voix. — 2. Crespel Louis, cons. sort., 559 — 3. Lheureux-Delrue, id. 564 — 4. Leroy Léon, id. 564 — 5. Grave-Lecroisey, id. 524 — 6. Milleville Charles, id. 547 — 7. Meplanx François, 2e adjoint, 565 — 8. Trédet Jean-Baptiste, 1er adjoint, 566 — 9. Lefebvre-Binaud, 561 — 10. Dubau Léon, cons. sort., 499 — 11. Grave-Lheureux, id. 497 — 12. Monin-Dupuis, id. 495 — 13. Lefebvre-Binaud, id., 494 — 14. Dutoit François, id., 434 — 15. Leclercq-Dubois, id. 428 — 16. Grave-Planque, 408 — 17. Dumoulin-Dumont, cons. sort., 395 — 18. Martel-Saingier, id., 394 — 19. Preville-Russel, 390 — 20. Martel-Tourbrez, 390 — 21. Blanquart-Dubois, 378.

Liste des candidats indépendants, 8 seulement se sont présentés.

Dubois Défense, 311 — *Burette Prunence*, 286 — Lallement Antime, 284 — Delemerville Hector, 281 — Desmedrile Joseph, 269 — Abbin Joseph, 269 — Dutoit Antoine, 268 — Lemaire Augustin, 250.

Comme on le voit les candidats de la liste M. Pierreuse, maire, sont élus ; M. Pierreuse en tête avec 564 voix, Lallement, 284 le dernier. M. Blanquart-Dubois avec 30 voix.

C'est un résultat sans précédent. La liste élite des indépendants arrivait après, ayant en tête M. Dubois Défense avec 311 voix, 167 de moins que M. Blanquart-Dubois.

Mes chers Electeurs,

Très ému des résultats des élections de dimanche, je ne puis rester silencieux après un tel succès.

Ceux qui m'ont accordé leurs suffrages et mon impartialité ; ils resteront à la hauteur de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder par la presque unanimité de vos suffrages et pour laquelle je ne puis trouver d'expression assez vive, assez nette pour vous remercier.

Veuillez agréer avec mes remerciements, l'expression de mon entier dévouement.

Le Maire,
PIERREUSE.

Quesnoy-sur-Deûle. — Toute la liste municipale passe entièrement au premier tour, à l'exception de M. Louis Grimel, adjoint électoral, qui est remplacé par M. Emile Delbecque, républicain.

Annœullin. — M. Manroy adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Avant de remettre à la municipalité réactionnaire l'administration de la commune, je vous remercier les 516 électeurs qui m'ont donnés de leurs suffrages le 3 mai. Je tiens essentiellement à leur dire qu'avant toutes choses ils seront républicain je continuerai comme par le passé à tenir haut et ferme le drapeau de la République.

MANROY.

Arrondissement de Douai

Nous continuons aujourd'hui l'analyse des opérations électorales dans l'arrondissement de Douai.

Dans le canton de Douai-Ouest, rien de bien particulier à signaler, sinon le succès de la liste républicaine à Auby, malgré la pression énorme exercée par le trop célèbre curé Pérsonne.

Lauwin-Planque. — Le maire M. Hurtaux reste en ballottage grâce aux manœuvres de M. Marichal, comptable chez M. Delattre, propriétaire de usines à Florignies, clérical et réactionnaire comme son patron. Il faut républicains de cette commune s'entendent pour le 2e tour de scrutin, le succès de M. Hurtaux et de ses amis est certain, malgré les agissements de sire Marichez.

Flers. — La situation est particulière et mérite une attention toute spéciale. Nous avons reçu plusieurs lettres de cette commune. Nous lui consacrerons demain un article spécial.

Dans le canton de Douai-Sud, les communes d'**Anicche, Auberchicourt et Beschy** ont donné une grande majorité à la liste républicaine.

Il n'y a aucun changement à signaler. Dans le canton Nord, nous avons quelques constatations à faire.

A Waziers, la situation reste ce qu'elle était malgré la réclame que se taille dans la *Dépêche*, le bonapartiste démocrate qui prétend avoir été combattu par l'honorable M. Cliquet, maire. M. Boissonnet ne dit pas que, pressenti, il avait refusé la candidature, exercant de son oeil le plus doux l'espérance d'être porté sur une liste réactionnaire à Douai.

A Lallaing, malgré la pression exercée par M. Morel, ancien maire, sur les membres du Conseil. Ils y feront bonne figure et nous saurons avec joie la bêtise faite dans cette citadelle de la réaction.

A Sin-le-Noble, M. Renard, maire, était démissionnaire et avait annoncé à grands coups de caisse sa résolution de refuser toute candidature.

Il n'est pas resté cependant étranger à la lutte ; dans un manifeste chaleureux et surtout habile, M. Renard recommandait un groupe de candidats à qui il décernait le brevet d'honnêteté et de capacité.

Cette liste comprenait, suivant le système éclectique cher à M. Renard, un tiers de républicains modérés, deux tiers de réactionnaires. On en éliminait des conseillers sortants des plus honorables, et cela sans motif avouable.

Les électeurs de Sin-le-Noble ont déjoué cette manœuvre et ont donné la majorité à quinze candidats de la liste républicaine.

Les bulletinsgne les feront qu'affermir la majorité déjà acquise aux sincères républicains, malgré l'excellente *Quinzaine Paroissiale*, malgré le commerçant, curé Hégo et ses dignes soutiens.

Il nous reste à examiner la situation du canton d'**Arleux.** Elle est assez intéressante pour faire l'objet d'une étude spéciale que nous publierons demain.

Nous indiquerons en même temps les communes dans lesquelles il y a lieu à un deuxième tour de scrutin, ainsi que le nombre des conseillers à élire. Nous pouvons dire dès maintenant que dans 35 communes sur 66, le scrutin sera ouvert le 10 mai.

Canton d'Orchies

Nous recevons de M. des Rotours une lettre que nous publierons demain.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

A la filature Mille

La situation reste la même à la filature Mille. Les ouvriers refusent de reprendre le travail et Mme Mille occupe toujours l'ouvrier, cause de la grève. Cette délégation n'est présentée hier. Aucune entente n'a pu avoir lieu.

A TOURCOING

La journée d'hier a été marquée par deux nouvelles grèves et par la reprise du travail dans trois établissements.

Les grèves nouvelles sont celles de chez MM. Mallart-Desurmont, rue Saint-Pierre et Duvillier Matte, rue des Orphelins, où tous les ratlacages ne sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire de vingt-cinq centimes par jour.

A la filature Mallard, rue de Guisnes, tous les ouvriers en grève sont rentrés aux anciennes conditions et chez MM. Six, rue du Château, les moulineuses ont repris, hier à midi, aux conditions proposées par les patrons.

A la filature Sion, également, tous les ouvriers sont sentrés aux anciennes conditions.

Pour les autres usines, rien de nouveau, il n'est encore intervenu jusqu'ici, mais tout fait espérer que l'entente se fera ce matin ou au concerne celle de MM. Masurel frères à Francs.

Chronique Régionale

Le crime de Beuvry en Cour d'assises

C'est demain vendredi que sera jugée devant la cour de Douai l'émouvante affaire de Beuvry-les-Orchies. Il s'agit de l'assassinat et du vol d'une vieille mendiante, âgée de 68 ans, par un homme de 28 ans!

L'accusé comparaît après une instruction qui a duré huit mois.

Il sera défendu par notre éminent ami, M. D'Hooghe.

TREMBLIÉ

Le jury du Pas-de-Calais vient de signer un recours en grâce en faveur de Tremblié.

UN MIROIR MONSTRE

Construit à Jeumont

L'un des clous de l'Exposition de 1900 sera, on se le rappelle, la lune à un mètre, qui, déjà, a été vernie par des fées.

En réalité, cette démonstration du projet de M. François Delonde, entrée dans le langage courant, est inexacte. Si l'on parvenait à construire un instrument d'optique suffisamment puissant pour donner l'illusion que la lune n'est plus qu'à un mètre de nous, le but poursuivi serait dépassé.

Lorsque nous voulons contempler un objet de quelque importance, l'embrasser sinon dans son ensemble, du moins dans ses détails principaux, nous prenons un recul en conséquence. En réalité, la lunette astronomique, construite sous la direction de M. François Delonde, nous permettra d'apercevoir Sélené à une cinquantaine de kilomètres — loin comme de Paris à Montereau — et c'est déjà fort joli.

L'une des pièces principales de ce télescope monstre est déjà construite : c'est un miroir pesant quatre tonnes métriques, il a été coulé à Jeumont, et est arrivé à Paris.

La fabrication d'une telle masse n'a pas été sans présenter de sérieuses difficultés.

Tout d'abord, il a fallu un creuset spécial pour y porter au point de fusion, trois mille cinq cents degrés environ, le sable siliceux, le borax et les carbonates de chaux et de soude, entrant dans la composition du verre, et le minium destiné à accélérer sa refrangence. Mais ce n'était pas tout : pour atteindre une parfaite homogénéité de la masse vitrifiée, pour l'obtenir notre de toute bulle d'air, il la fallait agiter, malaxer sans cesse. Or, les agitateurs dans la pâte vitrifiée, disséquée, entre une matière autre que les, manquent de consistance du verre, resultent en mettre par suite des réactions qu'ils occasionnent. Ils tourna la difficulté en employant un agitateur construit en terre réfractaire, comme le creuset destiné à le contenir.

Après une quinzaine de jours de cuisson, on procède au pulage du creuset, puis on le dégrossit, on le rogne, et il est expédié à Paris où sa construction sera achevée.

Pour que le bloc de verre fondu à Jeumont puisse prendre les sensibilités qu'on en attend' il le faut encore polir, puis étamer.

Le palissage, dans lequel excellent les opticiens français, comprend plusieurs phases. Entre deux matrices, dont l'une creuse est la balte et l'autre hémisphérique le bassin, le verre est froitté à l'émeri, en commençant par la poudre aux grains les plus gros pour finir par celle dont les grains sont le plus fin. Mais on ne parviendrait pas, par ce procédé, à réaliser un polissage satisfaisant si on ne l'achevait pas au rouge ardent.

Une surface plucheuse, d'une extraordinaire finesse, obtenue par l'application à la colle de pâte de bois, sur laquelle on forme des *grumeaux, d'une feuille de papier, dont, à la* brosse, on retrousse les fibres, est recouverte de sel mercuriel, puis on procède à cette nouvelle friction.

Le polissage et l'étamage du miroir de M. Delonde nécessiteront de longs mois. Pourtant on ne se trouvera pas encore en présence d'une masse transparente. Pour lui donner le pouvoir réfléceur que l'on attend d'elle, il faudra l'étamer, c'est-à-dire recouvrir sa surface d'un amalgame de mercure et d'argent, puis l'on chauffera pour provoquer l'évaporation du mercure.

Alors seulement, sera construit le miroir qui nous permettra, par sa combinaison avec d'autres lentilles d'opercoscopie, de très loin d'ailleurs, les paysages lunaires.

Chronique Locale

ROUBAIX

Encore les élections municipales

Au lendemain du scrutin du 3 mai, nous avons relaté les bruits divers circulant en ville sur les irrégularités qui auraient été commises tant par les présidents des divers bureaux que par certaines personnalités du parti collectiviste.

Ces bruits semblent prendre corps et nous savons que plusieurs membres de l'Union Sociale et Patriotique sont allés exposer leurs réclamations à M. le préfet du Nord, lui demandant quelle conduite administrative soit ouverte non seulement sur les irrégularités, mais aussi sur certaines fraudes dont on aurait des preuves.

Il resortirait du pointage fait par les membres du *Comité de l'Union* « que le nombre des bulletins trouvés dans les urnes serait supérieur à celui des votants, que des absents et des militaires auraient voté ; toutes choses très graves si elles peuvent être confirmées, ce qui serait déplorable pour le bon renom de notre ville.

D'après les procès-verbaux, les irrégularités suivantes seraient été constatées, irrégularités qui *suffiraient à annuler le scrutin*.

1° De huit heures du matin à 11 heures, les présidents des bureaux n'auraient toléré aucun électeur dans les salles de vote.

2° Contrairement à la loi qui veut que les électeurs présents au moment de l'ouverture du scrutin désignent eux-mêmes le secrétaire pris parmi le plus jeune électeur ; dans la majorité des sections les présidents auraient constitué les bureaux de leur propre autorité.

3° On aurait constitué plusieurs bureaux avant l'ouverture des portes des salles de vote.

L'enquête administrative qui ne peut manquer d'avoir lieu nous permettra de faire le véritablement il y a ou fraude et irrégularités.

MARIUS.

Résultats des Elections

Voici dans quel ordre arrivent les élus collectivistes par rapport au nombre de voix qu'ils ont obtenue :

1. Carrette Henri, 9864 voix — 2. Milhéo Herve 9892 — 3. Coupez Adolphe 9787 — 5. Dubois Adolphe 9766 — 5. Coutelier Julien 9732 — 6. Despel Henri 9732 — 7. Vandepoutre Henri 9718 — 8. Duburcq Alfred 9717 — Boucheron Jules 9710 — 10. Bourgois Frédéric 9703 — 11. Ponthieu Séraphin 9702 — 12. Carpentier Louis 9701 — 13. Dadonchez Joseph 9698 — 14. Dujardin Achille 9696 — 15. Warnuhem César 9696 — 16. Penant Désiré 9686 — 17. Lepers Achille 9685 — 18. Chevalier Louis 9685 — 19. Nys Charles 9685.

20. Gonze Benjamin, 9680 voix — 21. Morel Alphonse, 9689 — 22, Vaillant Clément, 9688 — 23. Be Cock Charles, 9687 — 24, Lambert Avit, 9687 — 25, Tonneau Florie, 9687 — 26, Petit Victor, 9685 — 27, Giet Gustave, 9684 — 28, Roussel Charles, 9682 — 29, Thérin Henri, 9680 — 30, Carpentier Achille, 9680 — 31, Delétré Joseph, 9670 — 36, Stienne Charles, 9677 — 35, Dubrulle Emile, 9673 — 34 Wichart Désiré, 9672 — 35, Derzelle Gustave, 9651 — 36, Wilfart Jean-Baptiste, 9648.

L'enlèvement des affiches électorales

Depuis mardi dans la journée, des équipes d'ouvriers sont occupées à faire disparaître des monuments publics les multiples affiches électorales qui y avaient été apposées. Ce n'est pas mince besogne.

Bruit de la mort de M. Jules Guesde

Pendant toute l'après-midi de mercredi, le bruit de la mort de M. Jules Guesde, député, a couru avec persistance.

Nos lecteurs savent que depuis quelque temps M. Guesde est assez gravement malade, mais le bruit de sa mort est inexact. Son état donne de sérieuses craintes à son entourage et à ses disciples, mais rien jusqu'ici n'est venu confirmer son trépas.

Un acte de dévouement

Hier, vers onze heures et demie du matin, les chevaux de M. Mulle, brasseur à Lannoy, attelés à un canon, s'étaient emballés rue de Roubaix, menaçant de causer les plus graves accidents. Iorque M. Victor Caniaux, 43, rue des Fabriciants, se jeta résolument à la tête de l'attelage et parvint à le maintenir au péril de sa vie.

Toutes nos félicitations à ce courageux citoyen.

Arrestation pour vol

La police de sûreté a arrêté hier, vers 5 heures du soir, un nommé Jules Lemaire, dit Lamotte, *alias* Bille surnoise, Eugénie-Josephine Lemaire, âgée de 28 ans, inculpée de vol et de complicité dans un attentat aux mœurs.

Josephine Lemaire a été écrouée au dépôt de sûreté en attendant son transfert à Lille.

Incident d'atelier

Le 5 mai, les ouvriers des tissages Réquillart Scrive et Richard Désrousseaux avaient fêté joyeusement la victoire collectiviste sans prévenir leurs patrons qu'ils allaient chômer.

A la reprise de la soie, ces derniers les les ont priés de reprendre leurs livrets. Les ouvriers n'ont pas voulu mais les fabriques n'ont pas tourné.

L'incident en est là...

Un accident de voiture

Mardi matin, vers neuf heures trois quarts, la voiture qui fait le service entre Roubaix et Herseaux, passait Grande-Rue.

Au point du cimetière, le conducteur, Jules Lallemne, 36 ans, n'aperçut pas deux enfants, Albert Sackler, âgé de 11 ans et son frère Fortuné, âgé de 7 ans, qui jouaient sur la chaussée. Tous deux furent renversés par la voiture.

On s'empressa autour d'eux et des passants allèrent chercher le docteur Rousseau. Ce dernier constata que les enfants n'avaient reçu que quelques contusions sans gravité.

Une enquête a été ouverte par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Un accident dans un peignage

Un pénible accident s'est produit mardi soir chez M. Allard-Rousseau, peigneur de laine, Grande-Rue.

Une ouvrière, Mlle Zoé Fouarbe, âgée de 23 ans, demeurant rue des Quinze-Ballots, 1, était occupée à placer la laine dans les peignes, lorsque dans un moment d'inattention, elle eut la main gauche prise dans le métier et fortement coupée.

Le docteur Prouvost, appelé aussitôt a constaté une forte blessure à la main. Il a fait conduire la blessée à l'Hôtel-Dieu.

La Stéénographie dans l'armée prussienne

Les représentants des différents systèmes de sténographie en Allemagne ont été mis en émoi par un arrêté du Ministère de la guerre à Berlin dans l'armée prussienne.

Voici la traduction de cet arrêté :

« Berlin, 18 décembre 1895.

« Nous avons l'intention de favoriser le développement de la sténographie dans l'armée et entreprendre d'faire enseigner cet art dans les écoles de sous-officiers et de volontaires.

Pour l'emploi de la sténographie au point de vue militaire, il est essentiel d'adopter le même système par toute l'armée. Il a été constaté que le système d'Allemagne du Nord le système de Neu-Stolze a trouvé la plus grande propagation. Avant de prendre une décision à ce sujet, il reste à examiner : 1. Si dans les diverses garnisons on peut compter sur le personnel nécessaire pour l'enseignement de ce système.

2. Que'e frais l'introduction facultative de cet enseignement dans les dits instituts pourrait occasionner.

« Je département de la guerre adresse à qui de droit la prière de lui faire parvenir ses renseignements jusqu'au 1er mai 1896.

« Signé: FREIHERR VON FALKENHAUSSEN. »

Nous laisserons-nous toujours devancer par les pays voisins. Alors qu'en Italie, en Hongrie, en Danemarck, en Allemagne et en Amérique, la sténographie figure dans les programmes officiels des divers enseignements, nous en sommes encore aux efforts individuels de quelques partisans convaincus de l'écriture phonétique.

Quand donc sortirons-nous de nos habitudes routinières pour adopter franchement toutes les innovations utiles ?

Nous savons que des cours spéciaux fonctionnent dans diverses écoles de la ville, que des cercles encouragants, établis à Roubaix au coin Fourmaison, rue du Vieil-Abreuvoir, à Tourcoing, rue de la Cloche, tient des cours supérieurs tous les dimanches de 11 h. à 1 heure. Mais nous voudrions voir généraliser ces efforts sûn de ne pas laisser devancer une *fois de plus*.

C. STÉNOPHILE.

Combats de coqs

Jeudi 7 mai, à l'Eale, grande revanche de la partie qui s'est jouée à l'Ours de Roubaix, un industriel contre M. Félix Dhuygère de Courtrai et son ami de la même ville, 5x5 morts pour 100 fr.; trois poulets. Mise au parc à cinq heures et demie.

Chronique colombophile

Dimanche 10 mai 1896, grand et beau concours sur Chantilly donné par l'Union fédérale colombophile au siège de la société « Le Pigeon marcel » établie chez M. César Matton, place du Sacré-Cœur. Prix d'honneur 100 fr. en espèces répartis en 5 prix de 10 fr. et 10 de 5 fr. aux 15 premiers pigeons constatés ; mise 1 fr. 50 par pigeon, les pigeons à 0.50 c. prennent part aux prix d'honneur et peuvent jouer toutes les poules.

Poule unique à 0.50 c. Poules facultatives à 0.25 c. et 0.50 c. 1, 2, 3, 4, 5 et 10 fr. Distances (Vandenberghe) les sembs jusqu'à 10 inclus.

Avis. — Les constatures doivent être déposés le samedi soir avant 8 heures au siège de la société organisatrice ; et le dimanche matin dans les 45 minutes qui suivent la constatation régulière du dernier pigeon.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette.
5 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

TOURCOING

Le scrutin de ballottage

Dans quelles conditions se fera le scrutin de ballottage de dimanche prochain 10 mai ?

Les différences sont en présence du premier tour